

LE MADAWASKA

CHAPEAUX DE PAILLE
dernières nouveautés
chez
David Moscovitz

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 27 JUIN, 1929.

SEIZIEME ANNEE No. 26

CERTAINS ECHEVINS MANQUERAIENT-ILS DE CONFIANCE ENVERS L'INGENIEUR QUI DIRIGERA LES TRAVAUX DE DEVELOPPEMENTS ELECTRIQUES POUR LA VILLE

Des suppositions peu flatteuses pour le chef électricien de la ville. — La ville ne donnera pas la permission au C. P. R. de placer une autre traverse à niveau sur la rue Victoria. — Le maire fait rapport sur son voyage à Trois-Rivières.

Les arrangés des taxes d'eau, d'égoûts et d'électricité seront mis en collection par la loi.

Le conseil de ville s'est réuni hier soir en assemblée spéciale pour régler les affaires courantes. Le maire et les échevins étaient présents sauf l'échevin Froulx.

Le secrétaire est autorisé à payer les factures qu'il présente au montant de \$401,40, à même le compte courant pour le présent.

Le maire donne lecture de l'analyse chimique de la nouvelle eau de la ville. Le rapport dit que cette eau est douce, et bonne pour la consommation domestique, pour laver et pour l'usage industriel.

Il est résolu de faire arperter le terrain de la ville à la Rivière-Verte, d'après une demande de l'ingénieur Acres.

On demande à M. Marmen de soumettre des estimés pour la répartition du système de distribution de l'électricité en ville, en circuits distincts.

Le conseil autorise le secrétaire à prendre les moyens légaux nécessaires pour recouvrer les arriérés de taxes d'eau, d'égoûts et d'électricité.

M. Olivier Guerpette demande la permission de placer un réservoir à gazoline sur la rue St-François. Cette demande n'est pas considérée pour le moment, tant que les limites de la Côte de la Montagne ne seront pas définies.

M. F. O. Landry, nouveau bijoutier, devra payer à la ville une taxe d'entrée de \$25,00.

Les autorités du C. P. R. demandent à la ville la permission de passer une voie ferrée sur la rue Victoria pour se rendre sur le terrain de l'ancien Hôtel Victoria que cette compagnie veut acheter de la Cie Fraser. Le conseil refuse cette permission et l'échevin Gagnon propose que le secrétaire écrive à la Commission des Chemins de fer l'avisant que la ville d'Edmundston s'oppose fortement à la construction de toutes nouvelles traverses à niveau dans ses limites et demandant de nouveau que celles qui existent déjà soient enlevées.

Les réclamations de MM. B. M. Berry et Willie Turgeon au sujet de taxes, sont accordées. Celle de la Cie Townshend de Frédéricton est rejetée.

Le conseil adopte un règlement pour l'installation de réservoirs à gazoline et autres fluides inflammables dans les limites de la ville.

Le maire lit le contrat qui a été accepté et signé par les autorités de la ville avec MM. A. G. Acres & Co., de Niagara Falls, en rapport avec les prochains développements hydro-électriques que la ville entreprend à la Rivière-Verte.

Une clause de ce contrat a soulevé de la discussion chez quelques-uns des échevins. Le contrat dit que les travaux devront être exécutés et l'installation épuisée à la satisfaction de l'électricien en chef de la ville, Les échevins Gagnon, James Martin et Geo. Larive voudraient que ce soit à la satisfaction du conseil de ville.

Au cours de la discussion certaines propositions furent loin d'être flatteuses pour l'électricien en chef de la ville. Mais toute cette discussion était inutile puisque le contrat est signé depuis quelques jours.

Le secrétaire fait la demande au conseil d'un engin à gazoline, et certains autres matériels pour les travaux des rues, laquelle lui est accordée.

Son honneur le maire donne un compte rendu de son voyage à Trois-Rivières où il représenta la ville à la Convention des Municipalités canadiennes.

Le maire Cormier a été nommé vice-président de cette importante organisation et les échevins adoptent à l'unanimité un vote de félicitations à son égard.

Confes Vos Prescriptions Médicales PHARMACIE BREAUX

IL REFUSE



Le professeur D. C. MacINTOSH canadien bien connu qui depuis 1909 enseigne la théologie à l'Université Yale, vient de s'opposer à prêter le serment d'allégeance nécessaire pour sa naturalisation, parce que ce serment comprend la défense des Etats-Unis en cas de guerre.

LE TONNERRE TUE UN ENFANT

La tempête de samedi dernier fait une victime à St-Basile.

La tempête de tonnerre qui a sévi dans la région d'Edmundston samedi dernier, vers six heures du soir, a fait une victime à St-Basile.

Le tonnerre est tombé sur la maison de M. Jean à Damase Michaud et frappa mortellement un jeune enfant de cinq ans. Les autres membres de la famille, sous l'effet du choc eux-mêmes, eurent peine à revenir. Cette tragédie a causé un émoi dans la paroisse de St-Basile.

Le tonnerre est tombé à quelques endroits dans la ville d'Edmundston, sans cependant causer de dommages. Alors que la tempête faisait rage ici, on nous dit qu'à Fort Kent, une distance d'à peine vingt milles, quelques brins de pluie sont tombés seulement, et qu'à Ste-Agathe, à une vingtaine de mille d'ici, il faisait très beau.

ST-ANDRE

Mardi le 18 courant a été célébré le mariage de M. Wilfrid Poitras à Mlle Almida Page. La bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé F. Verret, curé de la paroisse.

Pendant la messe un joli programme de chant et musique fut exécuté. Après la cérémonie le déjeuner fut servi à la demeure de Mme Marcel Page, puis les nouveaux époux sont partis en voyage à la Rivière-du-Loup.

A leur retour une réception fut donnée chez Mme Page où un grand nombre de parents et d'amis se rencontrèrent. Il y eut musique et chant et un délicieux goûter fut servi à la fin de la soirée.

Mercredi le 19 courant, M. Landwood Covett de Limestone, Maine, unissait sa destinée à celle de Mlle Amélie Rioux de cette paroisse. La cérémonie eut lieu à Limestone. Un grand souper fut donné chez M. Johnny Rioux, père de la mariée auquel nombre de parents et amis assistèrent.

A ces deux couples nos meilleurs souhaits de bonheur et prospérité.

DECES

Le 19 dernier est décédée Mlle Marguerite Pelletier fille de Mme Octave Pelletier, à l'âge de 31 ans. Le service funèbre eut lieu vendredi à neuf heures.

Suivaient le corps, sa mère et ses deux sœurs, Mme Alphée Cyr de Van Buren et Mme Maurice Langlais de Old Town, Me., ainsi qu'un grand nombre de parents et amis de la famille.

DIVERS

Nos collègues sont de retour dans leurs familles; ce sont Messieurs Leforge, Fiddle Poitras, Adolphe Cormier, Nérée Lesvesque, Adolphe Durope, Lucien Pelletier, Mathieu Cormier, Armand Rioux. Ils sont à exercer une séance dont on donnera la date bientôt. Aux jeunes étudiants bonnes et heureuses vacances.

LE FEU RASE UN MAGASIN

Les propriétés de M. Pit Marchand de la paroisse d'Edmundston, sont détruites par un incendie survenu mardi matin. Une vieille dame a failli perdre la vie.

Le feu a détruit mardi matin le magasin et les dépendances de M. Pit Marchand de Verret Office, dans la paroisse d'Edmundston.

M. Marchand revenant d'un voyage en auto vers les 4 heures du matin alluma, dit-on, un poêle à gazoline. Il sortit de la maison pour quelques minutes et lorsqu'il revint la bâtisse était tout en flammes.

Il fit des efforts inouïs pour aller porter secours à Mme Honoré Picard, vieille dame impotente qui était couchée à l'étage supérieure et qui aurait certainement péri quelques minutes plus tard.

Le feu détruisit toute la bâtisse et son contenu. Le magasin contenait pour plusieurs milliers de piastres de marchandises et le tout était évalué à environ \$14,000. M. Marchand avait des assurances pour \$2000, seulement.

IL ROULE DANS LE RAVIN

Un jeune homme de St-Hilaire a failli se tuer lorsque son auto roula en bas du chemin au Rousseau de 4 milles.

Un nommé Roy, jeune homme de St-Hilaire, a vu la mort de près lundi soir lorsqu'il retourna chez lui pendant la nuit.

Des témoins racontent qu'il conduisait son auto à une grande vitesse lorsqu'il s'engagea dans le côté du ruisseau de 4 milles et qu'il ne put faire la courbe.

L'auto frappa une roche, arrachant les roues et les essieux et le reste de la machine avec les occupants roula dans le ravin.

Le jeune Roy ne reçut que quelques blessures légères. Son compagnon s'en tira pour une bonne peur.

Funérailles de feu Joseph P. Dionne

Notre ville vient de perdre l'un de ses citoyens les mieux connus et estimés dans la personne de Joseph P. Dionne, décédé presque subitement des suites d'une maladie qui le minait depuis quelques temps, à l'âge de 68 ans.

Le défunt laisse pour héritier sa perte son épouse née Sophie Saucier, un frère M. Ovide Dionne de White Hall, D. Y., trois sœurs Mmes Aurèle Dionne de Québec, Mme Odilon Houle, née Suzanne, Lewiston, Me., Mme Francis Lemire, née Marie-Emma, de Maskinongé, P.Q., ses beaux-frères MM. Odilon Houle, Francis Lemire, Joseph Saucier, Caron-Brook, Henri Saucier, Baker-Brook, Désiré Albert de Van Buren, Benjamin Nadon de Fort Kent, Tancredi Dubé de Notre-Dame du Lac, ses belles-sœurs Mmes Albert, Nadeau et Dubé.

Le défunt fut porté en terre par MM. John J. Daigle, Wilbrod Saundon, Pierre Grandmaison, George Ringuette, Vital H. Albert et Lévi Rossignol. M. Arthur Ouellet conduisit les fleurs.

Le service fut chanté dans l'église paroissiale d'Edmundston par l'abbé W. J. Conway, assisté des abbés Michaud et Ouellet, comme diacre et sous-diacre.

La chorale des hommes rendit la messe harmonisée des morts de Yon, sous la direction de Dr. Laporte.

Parmi les personnes qui assistèrent aux funérailles on remarquait M. Ovide Dionne, Mlle Aurèle Dionne, Mme Francis Lemire, Mme Omer Bergeron, Arthabaskaville; Mme Donat Bard, St-Rémi; Mlle J. Dionne, Grand Saucier; M. et Mme J. W. Chamberland, Grand Saucier; M. et Mme P. Chamberland de St-Philippe de Néri; M. et Mme Albert J. Dionne, M. et Mme Léon J. Dionne, Mlle Aurèle Dionne d'Edmundston; le Dr. Archambault de Fort Kent; Dr. et Mme P. H. Laporte, Dr. A. Desrochers, Dr. Guy, Mlle Désiré Albert, Mme Honoré Gagnon, Mlle Germaine Gagnon, Van Buren; M. et Mme Thomas Frank, M. et Mme L. O. Raymond, M. et Mme Frank Rice, M. et Mme Raymond Gagnon, Mme L. A. Dugal, Mlle Ph. Gagné.

LA PAIX RELIGIEUSE EST FAITE AU MEXIQUE

C'est ce qu'a annoncé le président Portes Gil hier après-midi.

LES BASES DE L'ACCORD

Portes Gil affirme que le gouvernement mexicain respectera l'Eglise catholique.

Mexico, 22.—Dans sa déclaration, le président affirme que le gouvernement mexicain n'avait pas l'intention de détruire l'identité de l'Eglise Catholique ni d'aucune autre église, ni d'intervenir dans l'exercice de leur pouvoir spirituel.

Faisant allusion à la loi précédente, le président a énoncé les trois points suivants:

1.—La loi demandant aux prêtres de se faire inscrire sur les listes gouvernementales ne s'applique qu'aux ecclésiastiques désignés à cette fin par les autorités religieuses.

2.—La constitution qui défend de donner l'instruction religieuse dans les écoles publiques ou privées n'interdit pas cette instruction dans les églises.

3.—Les membres de n'importe quelle religion résidant au Mexique peuvent en tout temps se prévaloir du privilège constitutionnel de demander l'amendement, et le rappel ou le vote d'une loi quelconque.

La communication de Mgr Ruiz, délégué papal, faite en même temps que celle du président, déclare que les pourparlers se sont déroulés dans une atmosphère de bonne volonté et de respect mutuel et qu'à la suite de la proclamation présidentielle, le clergé mexicain reprendra ses fonctions d'accord avec les lois existantes.

Après une conférence d'une heure au début de l'après-midi, les représentants de l'Eglise et de l'Etat se réunirent de nouveau à 4h., pour apposer leurs signatures aux déclarations qui devaient être communiquées aux journaux. Elles ne furent distribuées qu'une heure plus tard, à la condition qu'elles ne seraient publiées que le 22 juin dans les journaux du monde entier.

La première messe publique depuis le 1er août 1926, va être célébrée dans l'église de Nuestra Señora de la Guadalupe (Notre-Dame de la Guadalupe), le temple national du Mexique, samedi, le 29 juin, en la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul.

D'autres églises seront ouvertes de nouveau au culte par les prêtres au fur et à mesure que le gouvernement les rendra au clergé et que des prêtres pourront leur être affectés.

POUR LA PROTECTION DES FORETS

La caravane de l'Association forestière canadienne est actuellement dans le comté de Madawaska. M. Bockock qui en a charge donne des conférences et un programme de vues au sujet de la protection des forêts.

Ces conférences ont déjà eu lieu cette semaine à St-Léonard, Quispis, Martin Settlement, Siegas, St-Jacques, St-Joseph et Baker-Brook.

Ce soir, la caravane est à Lac-Baker; demain elle sera à Clair; samedi à Comons et dimanche à Rivière-Verte. Les conférences ont lieu en anglais et en français, traitant de la protection des forêts, du gibier et du poisson. Un film en six rouleaux est montré comme illustration de la conférence, aussi une comédie hilarante.

Ces conférences ont été partout écoutées par un grand nombre de personnes et le programme fut très apprécié. L'entrée est gratuite.

Mlle Lizzié Dubé, M. Georges Michaud, M. Salomon Beaulieu, Mlle Aline Couturier, M. et Mme Jos. Tétu, M. et Mme Donat L. Daigle, M. et Mme Edouard Ouellet, M. et Mme Jos. David, Mme Emmerson, M. et Mme Jos. Guy, Mlle L. Gagné, Mme Hector Nadeau, M. et Mme Zino Martin, M. Vital Couturier, M. Denis J. Plourde, Mme Fournier et un grand nombre d'autres citoyens de la paroisse.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J. B. Coté.

Président du Mexique



Le président EMILIO PORTES GIL du Mexique, annonce que son gouvernement et l'Eglise en sont venus à une entente au sujet de la question religieuse.

AU COLLEGE ST-THOMAS DE CHATHAM

Chatham, N.-B. — Un grand nombre de personnes assistaient aux exercices de fin d'année au collège St-Thomas et à la distribution des prix et diplômes. Sa Grandeur Monseigneur Chiasson, évêque de Chatham était présent.

Les diplômes commerciaux suivants ont été accordés: Alvarez Albert, Neguac; Arnold Deveureux, Jacquet River; John Folan, Newcastle; William Dunn, Chatham; Patrick Weck Flanagan, Chatham; Donald Gilchrist, Chatham; Everett Irving, Matapédia; Cormack Kennedy, Douglastown; Armand Levasseur, Clair; Dunn McCarthy, Chatham; Edward McQuillan, Campbellton; Rodrick McKhaud, Edmundston; Gérard Michaud, Baker Brook; Armand Morin, Clair; Arthur O'Kane, Chatham; Alphonse Pelletier, St-Basile; John Redmond, Loggieville; Austin St-Croix, Barabois; Léon Tremblay, Causapical; Roméo Violette, St-Léonard; Charles Vaillancourt, Bonaventure, P.Q.

LISTE DE PRIX

Prix pour excellence générale \$5, donné par Sa Grandeur Mgr Chiasson, décerné à George Miller, Edmundston;

Prix pour excellence générale, M. A. O'Keefe, décerné à Charles Duffy, Chatham;

Prix pour plus haute moyenne (Suite à la page 7)

PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

PHARMACIENS DU N.-BRUNSWICK

Frédéricton, N.-B., 24. — Les pharmaciens de la province du Nouveau-Brunswick ont tenu leur assemblée annuelle à Frédéricton et ont élu les officiers suivants:

C. H. Fobes, de Frédéricton a été élu président; J. R. Seale, St-Jean, vice-président; G. F. Coupe Saint-Jean, trésorier; E. C. Brown Saint-Jean, registraire; W. R. Ridd, Moncton, secrétaire.

Membres de l'exécutif:—G. O. Spencer, Moncton; J. D. B. F. MacKenzie, Chatham; Mlle Short, H. J. Dick, L. A. Titus, E. R. W. Ingraham et W. B. Mohoney, de St-Jean.

"La Quebec & St-Lawrence Navigation"

Campbellton, N.-B., 26. — Le moulin à scie des Frères Champoux sur la rivière Matapédia à 45 milles d'ici a été complètement détruit pas les flammes et trois maisons ont aussi été consumées par l'élément destructeur. Les pertes sont estimées à \$22,000, avec \$140,000 d'assurance. 200 personnes travaillaient au moulin avec des gages de \$10,000 par mois en tout. C'est une grande perte pour la place.

On croit que le feu a été causé par une étincelle. Il venait d'arriver et en peu de temps le feu s'était répandu partout dans le moulin.

On a pu sauver le bois près du moulin 6,000,000 pieds.

UN INCENDIE DE \$225,000

Les obligations de la Quebec & St-Lawrence Navigation Limited sont offertes au public à \$98,50 et l'intérêt couru pour rapporter 6,20% avec boni d'une action commune pour chaque \$500 d'obligations.

Cette compagnie est propriétaire du vapeur "SS BRANDON" sur lequel se fera l'excursion à Chicoutimi dimanche prochain.

C'est M. Ernest Hébert courtier en assurances générales d'Edmundston, qui est le représentant de district de la maison Bray, Caron, Lites qui offre ses obligations en vente.

LA SOCIETE L'ASSOMPTION

Certificat d'Evaluation

au 31 décembre 1928

ACTIF — Actuel et Contingent

Valeur présente semi-annuelle des Contributions Futures \$395,810.00

Actif disponible pour paiement des Bénéfices au Décès 294,268.46

Total de l'actif actuel et contingent \$690,078.46

PASSIF — Actuel et Contingent

Valeur présente semi-annuelle des Bénéfices promis \$600,673.00

Passif de la Caisse au Décès ou des Caisses de Bénéfices 1,824.00

Total du passif actuel et contingent \$602,497.00

Pourcentage de l'Actif au Passif au 31 déc. 1928 114.54% 1927 113.81% 1926 112.66%

La Présente évaluation démontre que, en prenant comme base la table de mortalité du National Fraternal Congress avec intérêt à 4%, les cotisations futures de la Société, au taux net perçu actuellement, y compris les fonds actuellement placés, sont suffisants pour permettre de payer à échéance toutes les polices avec, en outre, un surplus disponible dépassant de \$87,581.46 (ou 14.54%) les bases statutaires.

JE CERTIFIE PAR LES PRESENTES que ce Certificat d'évaluation, exposant la condition financière de la Société L'ASSOMPTION au 31 décembre 1928, a été préparé par moi en conformité avec les prescriptions des statuts, et que le tout est exact et vrai au meilleur de mon information, connaissance et croyance.

(Signé) Wm. T. Eldridge, Actuaire. Cambridge, Mass. le 2 mai, 1929.

EXCURSION A CHICOUTIMI DIMANCHE 30 JUIN -- \$7.50

Messe à la Riv-du-Loup - - Orchestre Ashland à Bord